

Le point de vue de Martial Leder

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1978)**

Heft 469

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

té, le prix de la journée d'hôpital à Genève demeurera le plus bas de Suisse, et cela malgré la pression du lobby des cliniques privées.

Pourtant la gauche hésite. A cause du cadre dans lequel cette mesure de hausse s'inscrit inévitablement. Une touche parmi d'autres dans le tableau: plutôt que d'accroître la pression fiscale sur les gros revenus, le nouveau responsable des Finances genevoises a préféré augmenter la quasi-totalité des taxes officielles; dans certains cas, les parcomètres par exemple, les gros et les petits contribuables sont également touchés; mais dans d'autres, comme à l'hôpital et pour les transports communs, si l'augmentation annoncée se concrétise, ce sont les Genevois les plus modestes qui feront les frais de l'opération.

Le manque d'enthousiasme de la gauche face aux conséquences de la mesure en question se comprend: pour améliorer une situation financière, l'augmentation des recettes n'est pas la seule solution! En ce qui concerne l'hôpital, pourquoi n'a-t-on pas envisagé certaines économies sur le revenu des responsables médicaux (on sait que, selon des estimations sérieuses ces revenus ascendent jusqu'à 500.000 francs, ce qui du reste n'a rien d'exorbitant par rapport au revenu moyen des médecins — environ 225.000 francs —; il faudra bien s'attaquer un jour ou l'autre à un des aspects du problème...)? pourquoi n'a-t-on pas envisagé de s'attaquer sérieusement au phénomène de multiplication des examens et des prescriptions, dû évidemment, pour une bonne part, à une absence de conscience économique et à la pression des lobbies pharmaceutiques et de l'appareillage médical.

Le parlement zurichois vient d'accepter un postulat socialiste visant à plafonner le revenu des médecins-chefs à 250.000 francs (actuellement de 150.000 à 700.000 francs) ou à taxer plus fortement les honoraires provenant de leur pratique privée. A Genève, ce sont les patients des classes les plus modestes qui devront supporter à eux seuls le poids des difficultés financières de l'Etat.

LE POINT DE VUE DE MARTIAL LEITER

